

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT : FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023 VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : École Supérieure d'Art d'Avignon – ESAA

Établissement(s) co-accrédité(s) :

DNA Art	
Caractérisation de la formation	
<p>Intitulé de la formation</p> <p><i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design)</i></p> <p><i>Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i></p>	<p>Option Art</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention création - Mention conservation-restauration
<p>Type de cursus</p> <p><i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DSP</i></p>	<p>DNA option Art (conférant grade de Licence)</p>
<p>Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design)</p> <p><i>Préciser les intitulés des parcours (universités, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mention Création - Mention Conservation-Restauration
<p>Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 500 Chemin de Baigne-Pieds 84000 Avignon - 1 Av de la foire 84000 Avignon

<p>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</p>	
<p>Évolution de la formation</p> <p>Préciser la nature de l'évolution de la formation</p>	<p>(1) Renouveau à l'identique</p> <p>(2) Renouveau avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation</p> <p>(3) Renouveau avec restructuration importante : notamment, modification du nombre et de l'organisation des parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture)</p> <p>(4) Création issue d'une restructuration</p> <p>(5) Création ex-nihilo</p>
<p>Réponse aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation</p>	
<p>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Recentrer les choix de sujets et d'étude sur les spécificités de la formation et les compétences des enseignants ». <p>-) Une liste cohérente d'objets pour le DNA conservation-restauration sera définie par les enseignants du cursus en début d'année. Les objets proviendront chaque année de collections muséales voisines et proches. La moitié des objets relèvera de l'art contemporain et l'autre moitié des objets dits « ethnographiques ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Préciser les objectifs du stage obligatoire en 2^e année, ses modalités de suivi et d'évaluation, et sa durée. » <p>-) Le stage du 1^{er} cycle représente pour l'étudiant·e un premier contact avec le monde professionnel et une première approche professionnelle à la création et à la conservation-restauration. Il est donc basé essentiellement sur l'observation. Il peut avoir lieu dans toute structure culturelle et notamment celles conservant des collections (musée, FRAC, fondation, monuments historiques...), ou bien auprès d'un·e professionnel·le. Le stage est obligatoire et effectué pendant les vacances scolaires de la deuxième année de licence (jusqu'en septembre de l'année suivante). Il a une durée minimale de deux semaines, massées ou filées sur l'année.</p> <p>L'évaluation se fait sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fiche d'évaluation renseignée par le ou la tuteur·ice de stage de l'organisme d'accueil.

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation orale devant une assemblée d'enseignant.es et d'étudiant.es. - • « Préciser le fonctionnement de l'interdisciplinarité entre les deux mentions de la formation. » <p>-) Depuis la rentrée 2021 la première année commune est rétablie, et inscrit donc de fait la transversalité au fondement de la pédagogie à l'ESAA.</p> <p>-) la refonte de l'emploi du temps engagée à la rentrée de 2022 et poursuivie à partir de 2023 ménage des cours et conférences transversaux.</p> <p>-) l'événement annuel Passe Murailles, lors duquel l'ESAA investit des lieux patrimoniaux du centre-ville d'Avignon, mobilise les étudiant.es toutes mentions confondues</p> <p>-) Trois semaines de workshops sont transversales</p> <p>-) des projets sont menés conjointement par des enseignant.es en création et en conservation-restauration (exemple : atelier Amazonie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Préciser les critères de l'orientation en Conservation-restauration à la fin de la première année et leur accompagnement vers une réorientation s'ils sont titulaires des 60 ECTS nécessaires à la poursuite de leur cursus » <p>-) le travail d'accompagnement vers une réorientation est réalisé par le/la responsable pédagogique tout au long de l'année. Plusieurs rencontres sont organisées. La situation d'étudiant.es ayant leurs ECTS mais n'étant pas admis à poursuivre en conservation-restauration correspond à une situation exceptionnelle de l'année 2021-2022, où choix a été fait par la commission d'harmonisation de donner les crédits à des étudiant.es souhaitant se réorienter, de sorte à ne pas bloquer leur inscription dans une 2^e année d'un autre cursus.</p> <p>Il a été décidé par le CSP de février 2023 de ne plus procéder ainsi. Le passage en 2^eme année conservation-restauration se fera sur la base des notes obtenues tout au long de l'année ainsi que sur la qualité de la présentation du bilan de fin d'année. En effet, les étudiant.es de 1^{ere} année sont invité.es à orienter la présentation du bilan de fin d'année en fonction de leur choix d'orientation. Le passage en année supérieure est conditionné à l'obtention de tous les crédits, y compris les crédits bilan.</p>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> « Construire un système efficient d'évaluation, d'amélioration et de suivi du devenir des étudiants par rapport aux réalités professionnelles qui sont les objectifs de la formation. » <p>L'ESAA dispose d'un outil d'évaluation des enseignements par les étudiant.es. L'outil existant sera adapté aux nouvelles méthodes pédagogiques transversales mises en place depuis la rentrée de 2022. Pour optimiser l'efficience de ces évaluations dans l'amélioration de l'offre de formation, un travail de sensibilisation des étudiant.es aux enjeux de l'évaluation et d'implication de l'équipe pédagogique dans le process de l'évaluation est en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> « Réorienter les chantiers-écoles dans des domaines de professionnalisation des deux mentions » <p>Les chantiers-écoles ne concernent que la conservation-restauration en année 2 et 3. Ils correspondent au domaine de spécialisation et ont lieu au sein d'institutions conservant des collections. Les chantiers-écoles présentent une forte dimension professionnalisante, ils sont l'occasion pour les étudiant.es d'être à la rencontre de leur "futur-professionnel". Ils leur permettent d'acquérir à la fois des compétences spécifiques à la pratique de la CR et des compétences transversales.</p>
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>Seules la ou les rubriques suivantes pertinentes pour la formation seront maintenues</i></p>	
<p>Formation en renouvellement à l'identique ou avec une légère restructuration</p> <p><i>Préciser les principales évolutions et les éléments de restructuration envisagés dans les domaines décrits dans la trame du dossier d'accréditation (DA01).</i></p>	<p>À la rentrée 2022, l'ESAA a mis en place un nouvel emploi du temps et une nouvelle organisation des études pour le premier cycle. Chaque semaine est consacrée à un enseignement particulier, parfois assuré par plusieurs enseignant.es. Les enseignements de l'histoire de l'art, de l'anglais, de la philosophie, de l'anthropologie et de la conservation-restauration sont ainsi directement imbriqués dans le programme de chaque semaine.</p> <p>La première année est une année commune et propédeutique. Elle ne distingue pas encore les étudiant.es qui se destinaient à la mention conservation- restauration et ceux qui se destinent à la mention création. L'enseignement se déploie en semaines thématiques organisées autour des différents médiums artistiques (peinture, dessin, photographie, vidéo, performance, sculpture, etc.). Chaque semaine permet une initiation à la</p>

	<p>fois théorique (histoire de l'art, philosophie, anthropologie) et pratique aux différents médiums. Sont abordés leurs histoires, leurs enjeux spécifiques, leurs techniques, leurs spécificités de conservation-restauration, etc.</p> <p>À ces semaines thématiques s'ajoute l'atelier hebdomadaire <i>Presse-Papier</i> et le cours d'introduction à l'histoire et à la théorie de l'art contemporain.</p> <p>La deuxième année s'organise de manière analogue. En Création, l'introduction aux techniques est remplacée par l'exploration de notions (édition, vidéo, récits photographiques, dessin, etc.). En conservation-restauration, c'est l'approfondissement de l'étude des matériaux qui structure l'organisation de l'année, ainsi que l'enseignement de la méthodologie de la CR sur des objets composites en atelier. La troisième année poursuit ce travail auquel se rajoute des projets spécifiques à la CR et des projets transversaux.</p> <p>En mention "création", la troisième année est organisée autour de projets donnant lieu à des restitutions.</p>
--	--